

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ASSOCIATION BOCHAGES PRODUCTIONS – LES PEINTRES DE LA PLAINE  
SAMEDI 5 MARS 2016 À CONDÉ EN BRIE**

Personnes excusées : André HOINANT, Georges FOURRE

Personnes présentes : Jacqueline GOUBY, Philippe SERON, Dominique RENAUD, Michèle FRANCHE, Maurice FRANCHE, Marie-Line ACCART, Anne MARICOT, Eric ASSIER, Christina CREVET, Jean-Luc LEFRANC, Jean-Claude FREY, Yvette LAMBERT

## **BILAN MORAL**

### **Une année pleine de courts-circuits.**

Il est dommage que lorsque l'on signale quelque chose, nous ne soyons jamais pris au sérieux. L'incident dans les locaux de Condé en Brie, n'aurait jamais dû exister. Le même problème se retrouve à Château-Thierry. Un problème électrique ne se règle pas en regardant l'appareil défectueux ou en actionnant le bouton. Électricien est un métier. Savoir se servir d'un voltmètre n'est pas inné. Donc j'ai signalé à Château-Thierry un problème électrique au mois d'octobre 2015,

Notre association ne fera pas de minute de silence, comme dans tous les endroits où je suis allée. Car celle-ci, n'empêche pas la haine entre les autres. Avec un peu de bon sens, il suffit de se tendre la main et tout s'arrangera. Nous sommes tous différents, acceptons cette différence. Je dois rappeler que l'associatif est là pour ça.

## **Ateliers peinture**

**Je rappelle que nous devons laisser propre les locaux et le matériel mis à notre disposition, à Château-Thierry et Condé en brie.**

### **CALENDRIER 2015**

- Dimanche 3 mai, exposition sur le thème de l'année "Paysages, Natures Mortes" Condé en Brie
- Porte ouverte atelier Château-Thierry
- Semaine bleue
- Exposition Chézy sur Marne 20 juin (les amoureux de Peynet et natures mortes)
- Exposition de peinture sur porcelaine
- Stages pastel au mois de juillet

### **CALENDRIER 2016**

- Samedi 5 mars 2016 Assemblée générale (atelier de Condé en Brie), résultat du vote du sujet de l'année,
- 4, 5, 6 Mars, l'atelier a été sollicité pour participer à une exposition à l'église de Condé en Brie,
- Dimanche 24 avril, exposition sur le thème de l'année "Portraits" à Condé en Brie, Réunion des trois ateliers, A notre grande joie, l'atelier art-thérapie sera présent à cette journée, Pour pouvoir exposer, chaque participant devra avoir un tableau d'au moins 65 x 50
- 3, 4, 5 Juin : nous sommes sollicités pour participer à une exposition à Condé en Brie, nous attendons le projet écrit. (j'aimerais m'entretenir à ce sujet avec les personnes de l'atelier après cette réunion)
- Septembre, réouverture des ateliers
- Porte ouverte à Château-Thierry sur le thème municipal : «la femme».

### **CALENDRIER 2017**

- Exposition du sujet de l'année à Condé en brie  
chaque participant devra avoir un tableau d'au moins 65 x 50

Regroupement des ateliers au niveau des cotisations : désormais, l'inscription comprend 10 heures de peinture par semaine, dans toutes les catégories, le lundi de 14h à 19h à Condé en Brie, le mardi de 14h à 19h à Château-Thierry,  
Nouvelle inscription première année: 210 €  
Catégorie 1: 110 € matériel non compris  
Catégorie 2: 210 € matériel de base fourni (papier, gouache ou crayons de couleurs)  
Catégorie 3 : 31 € de l'heure, toutes actions dans d'autres locaux (maisons de retraite, etc,,)  
Séance à la journée : 25 € non inscrits, Atelier Condé en Brie ou Château-Thierry,  
Je rappelle que dans ces ateliers, nous pratiquons l'acrylique, l'huile, le pastel, la gouache, feutres et crayons de couleurs, l'art-thérapie également

**SUR DEMANDE** à Condé en Brie: Stage de trois jours consécutifs peinture, Carton, Photo (3 personnes minimum, matériel non fourni), 200 € le mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 16h,

Ce remaniement de l'association va faire un peu des grincements de dents , mais tant pis,

Cette année, nous avons encore été sollicités pour organiser des exposition de dessins et peintures, mais malheureusement, nos finances ne nous le permettent pas et faire une demande auprès des Mairies me semble beaucoup trop compliquée. Il est bien dommage de refuser la venue d'artistes ne résidant pas dans l'Aisne. Que peut on faire ? Je parle bien sûr de choses concrètes.

Au niveau des stages, nous avons la demande d'une personne en photo. Nous ne ferons ce stage que si nous avons trois demandes et si les personnes ont leur matériel, nous ne mettons plus d'ordinateurs à disposition.

Nous avons constaté que travailler sur son propre matériel était un avantage.

Je dois rappeler que je suis bénévole,

#### **A Château-Thierry,**

Les locaux sont toujours agréables pour l'atelier du mardi  
Nous travaillons toujours avec les papillons blancs.

#### **Condé en Brie**

Je m'adresse à Monsieur le Maire, comme je l'ai déjà fait depuis deux ans, il reste toujours le même radiateur à brancher et maintenant remplacer le radiateur qui a pris feu.

Suite au courrier que j'ai reçu de la Mairie de Condé en Brie, je rappelle que Monsieur le Maire ; Eric ASSIER m'a donné l'autorisation de laisser les radiateurs à 2, 2 ½, ce qui fait une température de 10° environ, lorsque nous n'occupons pas les lieux,

#### **Parlons un peu de notre troisième atelier : Art-thérapie,**

Nos participants ont entre 70 et 94 ans, nous pratiquons la gouache, le feutre, les crayons de couleurs et l'encre,

Cette année, grâce à la gentillesse du Conseil Départemental, nous avons pu organiser la semaine bleue et offrir des journées d'atelier. Je remercie Anne MARICOT et Georges FOURRE pour leur aide,

#### **Site sudaisne.com**

Notre association est contre ces sites tout faits qui ne respectent plus l'intimité des personnes en diffusant à leur insu, des informations personnelles dans des listes sans fin.

#### **Cette année, une petite augmentation des tarifs pour les pages sur sudaisne.com**

**Associations : 17€**

**Les abonnements pour la première année, restent inchangés : 25€**

**Entreprises, Mairie, Particuliers : 125€**

**Les abonnements pour la première année, restent inchangés : 200€**

#### **Calendrier 2016**

comme chaque année, nous procéderons à l'enregistrement vidéo des vœux de nos élus.

Cette liste n'étant pas exhaustive, Nous participerons :

à de nombreuses AG et manifestations locales

aux 20 ans des 8 heures de Charly

aux 30 ans de la maison laïque de la Ferté sous jouarre

bien sûr, celles-ci restent gratuites et diffusées sur internet uniquement par notre site:sudaisne.com

Nous remercions les Mairies, associations, artistes, particuliers, entreprises qui nous font toujours confiance et qui ont compris qu'on ne peut pas mettre n'importe quoi n'importe où sur le net.

**Quatre pages sont hébergées gratuitement :**

**La radio R2M Jean-Claude BOISSEAU pour sa collaboration avec notre association**

**L'association ARBRES de Brasles pour son aide envers les plus démunis.**

**Le Collectif Sudaisne, contre les huiles de schiste**

**Vintage Audio**

**Je voudrai rappeler aux personnes qui sont hébergées gratuitement, que les mise à jour et compléments d'information sont aussi gratuites.**

**Notre calendrier est également gratuit. Soyez assez gentils de ne pas envoyer des documents photographiques, mais texte (pdf) pour vos annonces.**

**Rappel :**

Maintenant, pour mettre en œuvre notre site sudaisne.com, tous nos logiciels font l'objet d'une location. Ce qui est un gros coût pour notre association, mais qui amène de la facilité à notre web-master qui a été formé pour utiliser cette nouvelle technologie,

Vous trouverez sur le site tous nos tarifs pour les pages Internet, les publicités supplémentaires événementielles.

Nous vous invitons à venir nous voir lors de nos ateliers, de nos réunions, de nos portes ouvertes.

## **Ardoises**

Depuis, quelques années, il nous reste un litige de 500€ avec l'ancien syndicat d'initiative de Condé en brie, repris pas la 4CB et maintenant, que va-t'il se passer ?

## **Les comptes**

L'année dernière, nous étions en déficit pour rappel : 2014, nous avons eu 3578 € de revenus, mais malheureusement : 4259 € de dépenses.

Nous avons un déficit de 681€, sans compter les 500€ du syndicat d'initiative.

Cette année, grâce à la subvention du Conseil Départemental de 350 €, nos comptes sont redevenus positifs,

## **Nous avons maintenant quelques remerciements :**

Les peintres des ateliers, Le Théâtre'O, qui nous accueille toujours avec sympathie, Le journal l'Union et Autant en emporte la Marne, fidèles supports de nos annonces,

Sans oublier Monsieur Jacques KRABAL, Monsieur Eric ASSIER qui nous permettent de continuer nos ateliers en mettant à notre disposition des locaux municipaux.

Anne MARICOT et Georges FOURRE pour leur aide financière apportée en 2015,

L'association Bochages Productions – les peintres de la plaine ne vit que par les cotisations et notre travail qui comprend : animation du site internet, ateliers peinture, art-thérapie, stages.

Nous gardons toujours le même état d'esprit de partage et de solidarité et ne pratiquerons jamais la langue de bois.

Nos comptes sont à votre disposition, ainsi que le cahier de la vie des ateliers et les comptes-rendus des A.G. des années précédentes.

Nous vous remercions de nous avoir consacré un moment pour assister à notre assemblée générale. Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Ce compte-rendu sera envoyé, comme chaque année, sous pli recommandé à la sous-préfecture et la Mairie de Fontenelle en Brie, Dhuys et Morin en Brie,

Nous vous informons que notre siège social est désormais situé à :

**Association Bochages Productions- Les peintres de la plaine**

**5, Les bochages d'en haut**

**Fontenelle en Brie**

**02540 Dhuys et Morin en Brie**